



**POINTER Club** 



**TERRE de CHASSE**  
- Gascon par nature -



**SALON DE LA CHASSE**  
DU 30 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE

**2024**  
CHÂTEAU FILHOT  
SAUTERNES

**Pointer Club Français**  
*Affilié à la SCC*

**Régionale d'Elevage**  
Sans attribution du CACS  
**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024**

**SAUTERNES**  
**Dans le cadre du Salon Terre de Chasse**  
**Château FILHOT**

**Juge René GUIDONI**  
Début des jugements 10 h 30

**Engagements sur CEDIA**

Renseignements auprès de **Jean-Paul LESTAGE**  
par tél au **06.73.03.12.96**  
ou par mail : **lestagejeanpaul@gmail.com**

**Une entrée au Salon Terre de Chasse offerte pour chaque  
chien engagé sur présentation de la carte d'exposant**

**Clôture des engagements sur CEDIA le 18 août 2024**

***Tarifs :***

*20 euros par chien pour le 1<sup>er</sup> chien,  
15 euros pour le second chien,  
10 euros à partir du 3<sup>ème</sup> chien appartenant  
au même propriétaire.*



## FEUILLE D'ENGAGEMENT

### Engagements sur CEDIA

Clôture des engagements le 18 août 2024

NOM du chien :		
Sexe : Mâle / Femelle	Né(e) le :	
Numéro LOF :		
Identification Numéro de Puce ou tatouage :		
Nom du Père :		
Nom de la Mère :		
Nom du produc- teur :		
Nom du proprié- taire :		
Adresse com- plète :		
Tél :		
Mail :		

#### **Tarifs :**

*20 euros par chien pour le 1<sup>er</sup> chien,  
15 euros pour le second chien,  
10 euros à partir du 3<sup>ème</sup> chien appartenant  
au même propriétaire.*

<b>Cochez la Classe dans laquelle le chien est engagé</b>	<b>Classe</b>	<b>Tarif</b>
<b>Intermédiaire</b> (de 15 mois à 24 mois).		
<b>Ouverte</b> (A partir de 15 mois)		
<b>Travail</b> (A partir de 15 mois – justificatif classe travail à fournir)		
<b>Jeune</b> : de 9 à 18 mois		
<b>Champion</b> (A partir de 15 mois – justificatif classe Champion à fournir)		
<b>Baby</b> : de 4 à 6 mois		
<b>Puppy</b> de 6 à 9 mois		
<b>Vétéran</b> : 8 ans et plus		
<b>Confirmation</b> Oui ou Non		
<b>TOTAL A PAYER</b>		

### **Confirmation seule :**

Vous pouvez simplement venir faire confirmer votre Pointer sans l'inscrire à l'exposition ; règlement de 15 euros pour les personnes non-membres du club – gratuite pour les membres du club. Le chien doit avoir plus de 12 mois (sans limite sup), présenter le certificat de naissance, la carte d'identification (tatouage puce) et le formulaire de confirmation à télécharger sur le site de la Centrale Canine. Utiliser cet engagement pour demander la confirmation.

### **Renseignements à fournir**

Pour classe travail : date et lieu où le chien a obtenu au moins un TB

Pour la classe champion Beauté : les titres de champions doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements. Précisez la date de l'homologation du titre de champion de beauté national de pays reconnus par la FCI, et joindre le justificatif.

### ***Tout engagement incomplet sera refusé***

***Attestation*** : Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte tous les articles du règlement de cette exposition qui sont identiques à ceux de la SCC. En conséquence j'exonère le Pointer club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessure, morsures, vol, maladies contagieuses) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi même. Je certifie sur l'honneur, que mon chien et mon chenil ne sont pas atteints à ma connaissance au jour où est signé cet engagement de maladie contagieuse et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. Je déclare en outre, ne faire partie d'aucune Société ou club non affilié à la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI ; En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà à me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Date et signature .....